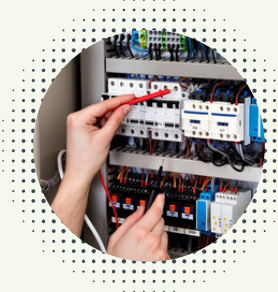




M.A.C. - HABILITATION BR - 1,5 JOURS -



Public : Electriciens et toute personne amenée à réaliser des opérations d'ordre électrique en basse tension.

Prérequis : Avoir suivi et validé une formation initiale BR

Durée : 10h30 présentiel - 1,5 jours

Lieu de réalisation : Intra - Dans votre établissement

Nombre de participants : 04 à 10 participants maximum



Activité du travailleur :

Intervention générale d'entretien et de dépannage sur un matériel électrique ou une partie d'installation de faible étendue.

Type d'opérations :

- Recherche de panne, dysfonctionnement (pouvant inclure des mesures),
- Remplacement de matériels défectueux (relais, borniers ...),
- Mise en service partielle et temporaire d'une installation (pouvant inclure des essais ou des manoeuvres),
- Connexion et déconnexion en présence de tension sous certaines conditions (maxi 500V, 63A en courant alternatif et réalisés hors charge).

Exemple de professions : électricien confirmé du service maintenance, dépanneur ...

Objectif

- Mettre en application les prescriptions de sécurité de la publication UTE C 18-510 lors des opérations relatives à la consignation sur les ouvrages électrique BT.
- Adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à leurs établissements.

Déroulé

Module 1 - tronc commun / Recyclage, retour d'expérience -

- Analyse des accidents et presque accidents : processus et conséquences avérées ou potentielles.
- Pratiques professionnelles.
- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure.
- Habilitation : principes, symboles, limites et formalisation.
- Evaluation du risque électrique.

Module 2 - Recyclage / thèmes spécifiques"

- Zone d'environnement et leurs limites.
- Habilitation : limites, analyse des risques et mesures de prévention.
- Analyse des risques et mise en œuvre des principes généraux de prévention.
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation.
- Equipement de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser.
- Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main ...) : risques et mise en œuvre.
- Mise en sécurité d'un circuit : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée.
- Documents applicables dans le cadre d'une opération : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, certificat pour tiers, avis de fin de travail ...
- Mesures de prévention à appliquer lors d'une opération : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter.
- Induction et couplage capacitif et mesure de prévention associée (mise en équipotentialité).
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques.



Méthodes pédagogiques

- Apports de connaissances avec appui audiovisuel.
- Mise en pratique des connaissances théoriques acquises.
- Exposés / Débats.
- Etude de cas.



Moyens techniques

- PC et vidéoprojecteur avec ressources multimédia.
- Matériel pour mise en situation (maquettes pédagogiques de simulation).



Modalité d'évaluation

- Assiduité et participation active à la formation.
- Evaluation continue des acquis à partir d'un questionnaire (QCM) et de mises en situation de travail ou d'intervention.
- La satisfaction des participant(e)s est évaluée à l'aide d'un questionnaire.
- Un avis après formation sera délivré à l'issue de l'évaluation des savoirs et savoirs-faire.
- L'habilitation est formalisé par un titre d'habilitation qui sera pré-rédigé et envoyé à l'employeur lui permettant de délivrer le titre d'habilitation électrique (validité recommandée selon NFC 18-510 : 3 ans)



Accès P.M.R.

L'accessibilité dépendra des capacités d'accueil de l'établissement organisant la formation. (nous consulter)



Intervenants

Les intervenants sont des formateurs diplômés et habilités dans la prévention du risque électrique et justifiant d'une expérience confirmé dans le domaine concerné. Tous les formateurs sont certifiés et à jour de leurs formations.

